

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18 juillet 2023

Plan National Covoiturage : un 1er bilan prometteur qui peut tendre vers l'atteinte de l'objectif des 3 millions de covoitureurs quotidiens à horizon début 2027

Ce 13 juillet, les Ministres Agnès Panier-Runacher, Christophe Béchu et Clément Beaune ont tenu le comité interministériel de suivi du Plan National Covoiturage aux côtés des principaux acteurs de la filière et des employeurs engagés pour la promotion de cette mobilité pour leurs salariés.

- Avec, sur l'ensemble du secteur, **300 000 nouveaux conducteurs** ayant bénéficié de la Prime Covoiturage, **100 millions d'euros de pouvoir d'achat** généré, **20 millions de litres de carburant économisés** et un **doublément du nombre de trajets sur le domicile-travail**, le bilan du 1er semestre du Plan Covoiturage est incontestablement positif.
- Ce constat est d'autant plus prometteur que **les opérateurs étaient jusqu'ici dans une période d'apprentissage** et de mises en place des mesures. Ce n'est qu'au deuxième semestre que les mesures du Plan commenceront à produire leur plein effet.
- Selon les estimations de l'Alliance des Mobilités, si cette politique s'inscrit dans la durée, **l'atteinte de l'objectif des 3 millions de covoitureurs quotidiens est réalisable à horizon début 2027.**

L'Alliance des Mobilités, et à travers elle Mobilians, salue un premier bilan du Plan National Covoiturage prometteur. Grâce aux mesures prises en décembre dernier par le gouvernement, la mobilisation des collectivités territoriales et la réceptivité des Français, 300 000 automobilistes se sont mis au covoiturage, ce qui a généré 100 millions d'euros de pouvoir d'achat et économiser 20 millions de litres de carburant depuis janvier 2023.

Ces résultats sont d'autant plus encourageants que ce premier semestre était un temps d'apprentissage et de prise en main du Plan par les acteurs de l'écosystème, automobilistes, opérateurs et bien sûr, les collectivités.

Si l'État, les collectivités locales poursuivent la dynamique de ces 6 mois, l'objectif de 3 millions de covoitureurs en 2027 est atteignable.

L'Alliance des Mobilités sera aux côtés de l'État et des collectivités territoriales pour démultiplier l'impact du Plan Covoiturage.

La prime covoiturage de 100€ est le levier principal de conversion des automobilistes en covoitureurs

La prime est la principale mesure qui assure la notoriété du plan auprès du grand public. Depuis janvier, elle a contribué à une multiplication par 2,5 des trajets de covoiturage courte distance, au profit du climat et du pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, au cours du 1er semestre 2023, sur l'ensemble des plateformes de covoiturage :

- **300 000 automobilistes** se sont mis au covoiturage et ont bénéficié de **18 millions d'euros de Primes** versées à date.
- Plus de **100 millions d'euros de pouvoir d'achat** a été généré au bénéfice des automobilistes-covoitureurs grâce à la Prime Covoiturage, aux incitatifs financiers versés par les collectivités et aux économies intrinsèques liées au partage de frais pour la longue distance ;
- 20 millions de litres de carburant économisés
- 9,2 millions de trajets ont été réalisés via une plateforme de covoiturage, dont **4,8 millions dans le cadre de leurs trajets domicile-travail** (plus du double des trajets réalisés en S1 2022) ;

“La Prime Covoiturage est un levier très efficace pour encourager l'adoption du réflexe covoiturage. Les nouveaux conducteurs constatent rapidement que les économies générées par le covoiturage dépassent largement le montant de la Prime. L'incitation que permet la Prime est un moteur essentiel du Plan Covoiturage mis en place par le Gouvernement, favorisant ainsi l'optimisation des réseaux à travers les territoires.” Nicolas Brusson, CEO et Co-fondateur de BlaBlaCar pour l'Alliance des Mobilités

La mesure 1€ de l'État pour 1€ de la collectivité, pour pérenniser la pratique du covoiturage comme un nouveau mode de transport en commun complémentaire aux réseaux traditionnels sur l'ensemble du territoire national

Cette mesure, véritable levier de passer à l'échelle du covoiturage du quotidien sur la durée, permet à toute collectivité de voir l'État doubler son budget pour inciter financièrement les trajets du quotidien effectués en covoiturage. Avec une incitation financière, le passager se déplace gratuitement ou pour moins de 1€ et le conducteur est rétribué davantage grâce au financement de la collectivité.

À ce jour, 7 millions d'euros ont été sollicités par les territoires et plus d'une cinquantaine de dossiers sont en cours de construction. Signe du grand potentiel de cette mesure, si l'ensemble des collectivités qui ont déployé des politiques d'incitations financières avaient pu bénéficier du Fonds à date, ce serait déjà 28 millions d'euros du Fonds Vert qui auraient été investis.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 170 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

-